AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Commune de Belfays

En application des dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2019 de Mr le Maire de BELFAYS, il sera procédé à une enquête publique relative à la révision du Carte communale qui porte sur l'ensemble du territoire communal.

Cette enquête se déroulera du
lundi 21 octobre 2019 à 9h au samedi 9 novembre 2019 à 12h,
soit sur 20 jours consécutifs.

Mr le Président du Tribunal Administratif de Besançon a désigné Mr Jean-Paul MASSON en qualité de commissaire enquêteur pour assurer la conduite de cette enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique mis à sa disposition à la mairie, les lundis et vendredis matin de 9 h à 12 h.

Les observations et propositions du public pourront être consignées directement sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Belfays ou être adressées par écrit à l'adresse de la mairie (8 rue Principale 25470 Belfays), à l'attention du commissaire enquêteur.
Elles pourront également être transmises par voie électronique du lundi 21 octobre 2019 à 9 h au samedi 9 novembre 2019 jusqu'à 12h, à l'adresse suivante : enquete-publique-1691@registre-dematerialise.fr.

Le présent avis d'enquête, le dossier d'enquête publique ainsi que les observations et propositions du public transmises par courrier électronique seront consultables sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/1691

Pour recevoir les observations et les propositions du public, le commissaire-enquêteur se tiendra à sa disposition en mairie durant les heures de permanence prévues:

- le lundi 21 octobre 2019 de 9 h à 12 h,
- le mardi 5 novembre 2019 de 16h à 19h,
- le samedi 9 novembre 2019 de 9 h à 12 h.

Les informations relatives au dossier de révision de la carte communale pourront être obtenues auprès du secrétariat de mairie de la commune de Belfays.

A l'expiration de cette enquête, le rapport, les conclusions et l'avis du commissaire enquêteur seront accessibles au public et consultables pendant un an à la mairie de Belfays.

Le Maire
Sébastien PARENT

MAIRIE DE BELFAYS (DOUBS)